

Article « Rhythme » - Émile Littré - *Dictionnaire de la langue française* (1872-77)

vendredi 8 juillet 2016, par [Rhuthmos](#)

RHYTHME (*ri-tm'*) s. m.

1. Qualité du discours qui, par le moyen de ses syllabes accentuées, vient frapper notre oreille à de certains intervalles ; ou succession de syllabes accentuées (sons forts) et de syllabes non accentuées (sons faibles) à de certains intervalles.

POUSSIN, *Lett.* 24 nov. 1647 : Lorsqu'il [Virgile] chante un fait d'armes ou décrit une tempête, le rythme précipité, les sons retentissants de ses vers peignent admirablement une scène de fureur, de tumulte ou d'épouvante

D'OLIVET, *Prosod. franç.* V, 1 : Le rythme, c'est-à-dire l'assemblage de plusieurs temps qui gardent entre eux certain ordre et certaines proportions

BARTHÉL., *Anach. ch.* 27 : Le rythme en général est un mouvement successif et soumis à certaines proportions

CABANIS, *Instit. Mém. sc. mor. et pol. t. I, p.* 203 : Le rythme de la poésie n'est qu'une imitation de celui de la musique

Rhythme phraséologique, voy. PHRASÉOLOGIQUE.

2. Il se dit quelquefois pour vers.

LAMART., *Méd. I*, 20 : Quand mon âme oppressée Sent en rythmes nombreux déborder ma pensée

3. Terme de musique. Système des durées des sons ; succession régulière des sons forts et des sons faibles.

MARMONTEL, *Polymn. II* : Dans ses forêts le sauvage qui chante, Fidèle au rythme, en observe les lois ; Tel est le chant, même dès sa naissance

FÉTIS, *la Musique, II*, 11 : La musique dépourvue de rythme est vague, et ne peut se prolonger sans faire naître l'ennui

BERLIOZ, *à travers chants, p.* 8 : Le rythme, de toutes les parties de la musique, nous paraît être aujourd'hui la moins avancée

4. Se dit, en médecine, des battements du poulx, pour exprimer la proportion convenable entre une

pulsation et les suivantes.

SYNONYME

RHYTHME, MÈTRE. Le mètre et le rythme sont théoriquement indépendants l'un de l'autre. Celui-ci n'existe qu'à la condition d'être entendu ; il consiste toujours dans les syllabes accentuées, que l'oreille saisit parfaitement. Le mètre, au contraire, est l'évaluation des syllabes. Il existerait encore pour un sourd, si ce sourd en connaissait la valeur conventionnelle, JULLIEN.

HISTORIQUE

XIV^e s.

ORESME, *Thèse de MEUNIER*. : Il ne prent pas rimes, ainsi comme l'en use communement en françois de ce mot ; il entent par rime toute mesure convenable de sillabes ou de sons

XVI^e s.

MONT., *I*, 189 : Je ne suis pas de ceulx qui pensent la bonne rythme faire le bon poeme

EST. PASQUIER, *Recherches*, VIII, 1 : Or ce qu'ils [les anciens] appeloient rythmes estoient certaines clauses [périodes].... pour cela ils n'entendoient que la fin des clauses fust sujette de tomber en paroles de mesme terminaison ; qui est toutes fois ce que nous appelons aujourd'huy rythmes en nostre langue

ÉTYMOLOGIE

Lat. *rhythmus*, qui se rattache au grec, couler ; sanscr. *sru*.

RHYTHMÉ, ÉE (*ri-tmé, tmée*) adj.

Qui a du rythme.

HISTORIQUE

XIV^e s.

ORESME, *Thèse de MEUNIER*. : Musique bien rimée